

Les Rencontres de la Santé au Travail

PRESENTIEL DANS NOS MIST de 9h à 11h

WEBINAIRE de 10h30 à 12h



Les Risques Psychosociaux (RPS) dans le Document Unique (DU)

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vous vous interrogez sur la nature du risque psychosocial et son lien avec le travail ?
- Vous vous questionnez sur la méthode pour identifier et agir sur ce risque dans votre organisation ?
- Vous souhaitez intégrer le risque psychosocial dans votre document unique ?

CONTEXTE

Le document unique s'inscrit dans un cadre réglementaire :

- L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L4121-1 du Code du travail).
 - Décret du 5/11/2001 sur l'élaboration du Document Unique.
 - Loi du 31/12/1991 modifiée à partir de 2010 spécifiant l'intégration des RPS dans le DU.
- Réglementation qui a pour but de participer à l'amélioration du dialogue social et des conditions de travail.

OBJECTIFS

- Acquérir une connaissance du risque psychosocial et transposable dans vos organisations de travail.
- Découvrir une démarche de prévention prenant en compte la spécificité de votre activité.
- Valoriser l'implication des acteurs de l'entreprise par une démarche participative.
- Partager vos expériences.



PUBLIC

- Employeurs.
- Encadrants.
- Membres du CSE.
- Préventeurs.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.

INTERVENANT

- Psychosociologue.

L'EXPERTISE MIST NORMANDIE

- Animation qui privilégie la participation et la réflexion collective.
- Méthode adaptée aux contraintes des organisations.
- Sensibilisation proposée par un spécialiste du risque psychosocial.

INFOS PRATIQUES

- Présentiel : de 9h à 11h à Hérouville Saint-Clair.
- Webinaire : de 10h30 à 12h.